Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 20 (1974)

Heft: 12

Rubrik: Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger





(Photo Rodo)

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger se présente ...

Nouvelle Société Helvétique (fondée en 1914)

Commission des Suisses de l'étranger (créée en 1916)

élue par plus de 600 sociétés et institutions suisses de l'étranger et le comité central de la NSH

Secrétariat des Suisses de l'étranger (institué en 1919) organe exécutif et siège de la Commission des Suisses de l'étranger

Nous défendons vos intérêts ...

- représentation de vos intérêts face aux autorités et au public
- coopération à la législation d'application de l'article des Suisses de l'étranger de la Constitution fédérale
- collaboration à des Commissions fédérales et privées

 gestion de fondations en faveur des Suisses de l'étranger

Nous vous aidons ...

- Soutien aux Communautés suisses à l'étranger
- Aide individuelle aux Suisses de l'étranger et aux rapatriés
- Assistance
- Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger



Nous vous informons ...

- «echo», la revue des Suisses de l'étranger
- «weltschweizer», la revue gratuite pour les jeunes Suisses de l'étranger
- «Revue» feuille d'information gratuité préparée en collabora-



- tion avec le Département politique fédéral
- Emissions au Service suisse des Ondes courtes
- Articles dans l'édition hebdomadaire du «Tages-Anzeiger» destinée à l'étranger

Nous favorisons le contact avec la Patrie ...

- Organisation du Congrès des Suisses de l'étranger
- Service de conférences
- Service des films
- Service des journaux et des livres
- Service de lecture
- Bandes magnétiques «Forum helvétique»

Nous nous occupons des jeunes ...

- «weltschweizer», la revue gragratuite pour les jeunes Suisses de l'étranger
- Soutien aux recrues Suisses de l'étranger en Suisse
- Organisation de camps de ski et de camps itinérants
- Service de formation des jeunes Suisses de l'étranger



Alpenstrasse 26 Téléphone 031 44 66 25 Case postale, 3000 Berne 16

Vacances d'été 1975 Feuille d'information de Pro Juventute

Vos enfants auront de nouveau la possibilité de participer à notre campagne de vacances, bien que nous soyons obligés, en raison de l'augmentation constante du coût de la vie, de faire certaines réserves.

Participants:

enfants de nationalité suisse ou enfants dont la mère a la nationalité suisse et qui est seule pour s'occuper de sa famille. Année de naissance 1961–1968 (enfants invités 1959–1968).

Durée des vacances:

env. 5 semaines durant les mois de juillet et août, suivant les dates de vacances.

Placements:

dans des familles suisses
pour enfants de 7 à 14 ans dont les
parents n'ont pas les moyens de
participer aux frais ou n'accordent
qu'une contribution symbolique.
Pour enfants invités: 7 à 16 ans
dans des homes d'enfants
pour enfants ayant besoin d'un

séjour de convalescence et pour enfants de 7 à 11 ans dont les parents se chargent du total ou de la plus grande partie des frais.

Prix de pension par jour et par enfant: Fr.s. 17.— à Fr.s. 27.—. *en colonie*

pour enfants de 12 à 14 ans aimant la vie simple et les vacances joyeuses en groupe, le sport, les excursions et dont les parents se chargent du total ou de la plus grande partie des frais.

Prix de pension par jour et par enfant: Fr.s. 17.— à Fr.s. 27.—.

Voyage:

par chemin de fer en groupe accompagné. S'il est nécessaire de voyager par avion, accueil à l'aéroport en Suisse.

Formulaires d'inscription: sont à votre disposition auprès de tous les Consulats de Suisse.

Délai d'inscription: auprès de votre Consulat: 15 mars 1975

(Foto K. Schweizer)





Passé cette date, nous ne pourrons plus accepter d'inscription.

Taxe d'inscription:

Fr.s. 12.— par enfant, payables lors de l'inscription.

Autres renseignements: auprès de votre Consulat.

La fondation pour les enfants suisses à l'étranger et la fondation Pro Juventute s'efforcent d'offrir au plus grand nombre possible d'enfants la possibilité de connaître et d'aimer leur patrie d'origine et leurs compatriotes.

(Foto-Rodo)



PRO JUVENTUTE
Section des enfants
suisses de l'étranger
Seefeldstrasse 8, CH-8022 Zürich